



Cercle de l'Aviron de Marseille

1, Plage de l'Estaque - 13016 Marseille

Téléphone : 04 91 46 00 66 Télécopie : 04 91 46 01 93
Mobile Aviron : 06 99 45 90 69 e.mail : marseille.cercle-aviron@wanadoo.fr
www.le-cam.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
LIGUE DE PROVENCE-ALPES DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

AVANT PROGRAMME

LA VIRÉE DES CALANQUES

- COURSE INTERNATIONALE -
CADETS, JUNIORS, SENIORS, VÉTÉRANS ET COURSE OPEN

Dimanche 21 Avril 2013



ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

Course 1 : 9h15 – 6000 mètres

VH1x - Solo homme vétéran ou loisir	<i>Course open</i>
VH 2x - Deux rameurs en couple homme vétérans ou loisirs ou mixte	<i>Course open</i>
VH 4 + - Quatre rameurs en couple homme vétérans ou loisirs ou mixte	<i>Course open</i>
VF1x - Solo femme vétéran ou loisirs	<i>Course open</i>
VF 2x - Deux rameuses en couple femmes vétérans ou loisirs	<i>Course open</i>
VF 4 + - Quatre rameuses en couple femmes vétérans ou loisirs	<i>Course open</i>
JH 2x - Deux rameurs en couple hommes juniors	<i>Course qualifiante</i>
JH 4 x+ - Quatre rameurs en couple hommes juniors	<i>Course qualifiante</i>
CH 4 x+ - Quatre rameurs en couple hommes cadets	

Course 2 : 10h30

6000 m	CF 4 x+ - Quatre rameuses en couple femmes cadettes	
	JF 2x - Deux rameuses en couple femmes juniors	<i>Course qualifiante</i>
8000m	SF1x - Solo femme senior	<i>Course qualifiante</i>
	SF 2x - Deux rameuses en couple femmes seniors	<i>Course qualifiante</i>
	SF 4 x+ - Quatre rameuses en couple femmes seniors	<i>Course qualifiante</i>

Course 3 : 11h45 – 8000 mètres

SH1x - Solo homme senior	<i>Course qualifiante</i>
SH 2x - Deux rameurs en couple hommes seniors	<i>Course qualifiante</i>
SH 4 + - Quatre rameurs en couple hommes seniors	<i>Course qualifiante</i>

Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques

ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFSA: www.avironfrance.asso.fr

Ouverture des inscriptions : **Lundi 1^{er} Avril 2013 à 8h00**
Clôture des inscriptions : **Dimanche 14 Avril 2013 à 22h00**

Les concurrents devront être en règle avec la licence FFSA 2013 ou celle de leur Fédération pour les étrangers

- Lieu :** MARSEILLE 13016 Anse de l'Estaque
- Réunion d'information :** Dimanche 21 Avril 2013 à **7 heures 45 précises** au siège du CAM
Présence obligatoire des délégués et des équipiers référents.
- Parcours :** 6000 ou 8000 mètres en triangle
Un plan sera remis à chaque délégué et équipier référent.
- Arbitrage :** L'arbitrage sera assuré par la Ligue de Provence.
Le code des courses qui s'applique est celui de la FFSA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFSA-mer et équipées de l'armement complet nécessaire.
*Des sanctions financières seront appliquées aux clubs en infraction.
(cf. code des régates en mer annexe à l'article 22. Coût du point 1,5 €)*
- Droits d'engagement :** Néant
- Sécurité :** assurée sur l'ensemble du parcours par plusieurs bateaux accompagnateurs assistés par une équipe de plongeurs professionnels et un médecin.
- Tenues :** Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.
- Indemnités :** Il n'y aura aucune indemnité de déplacement pour les participants.
- Hébergement :** À la charge de chaque association
- Récompenses :** les vainqueurs de chaque catégorie se verront récompensés.

Un apéritif offert dans les locaux du CAM clôturera la manifestation

Francis PELEGRI

Président du Cercle de l'Aviron de Marseille

